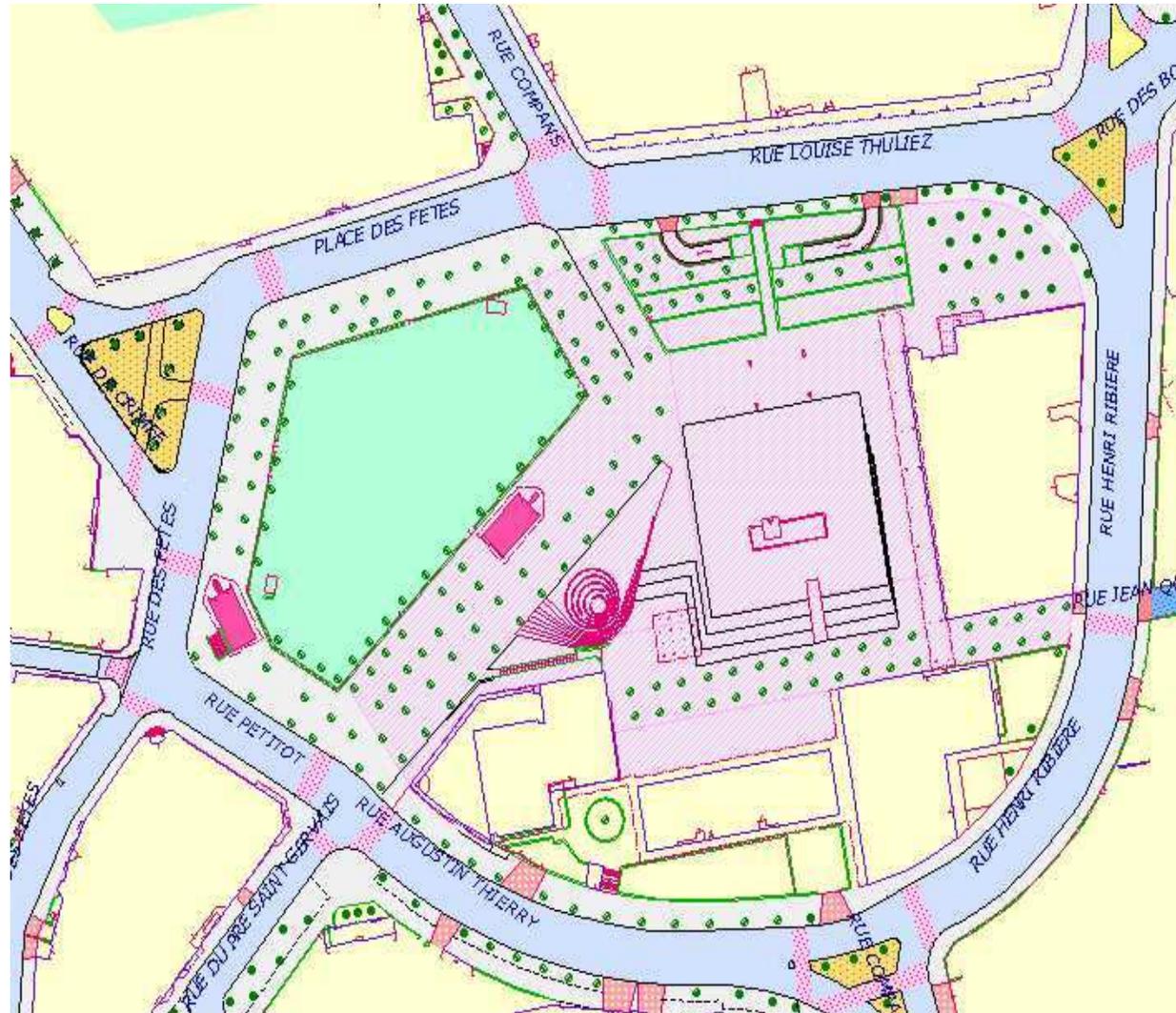
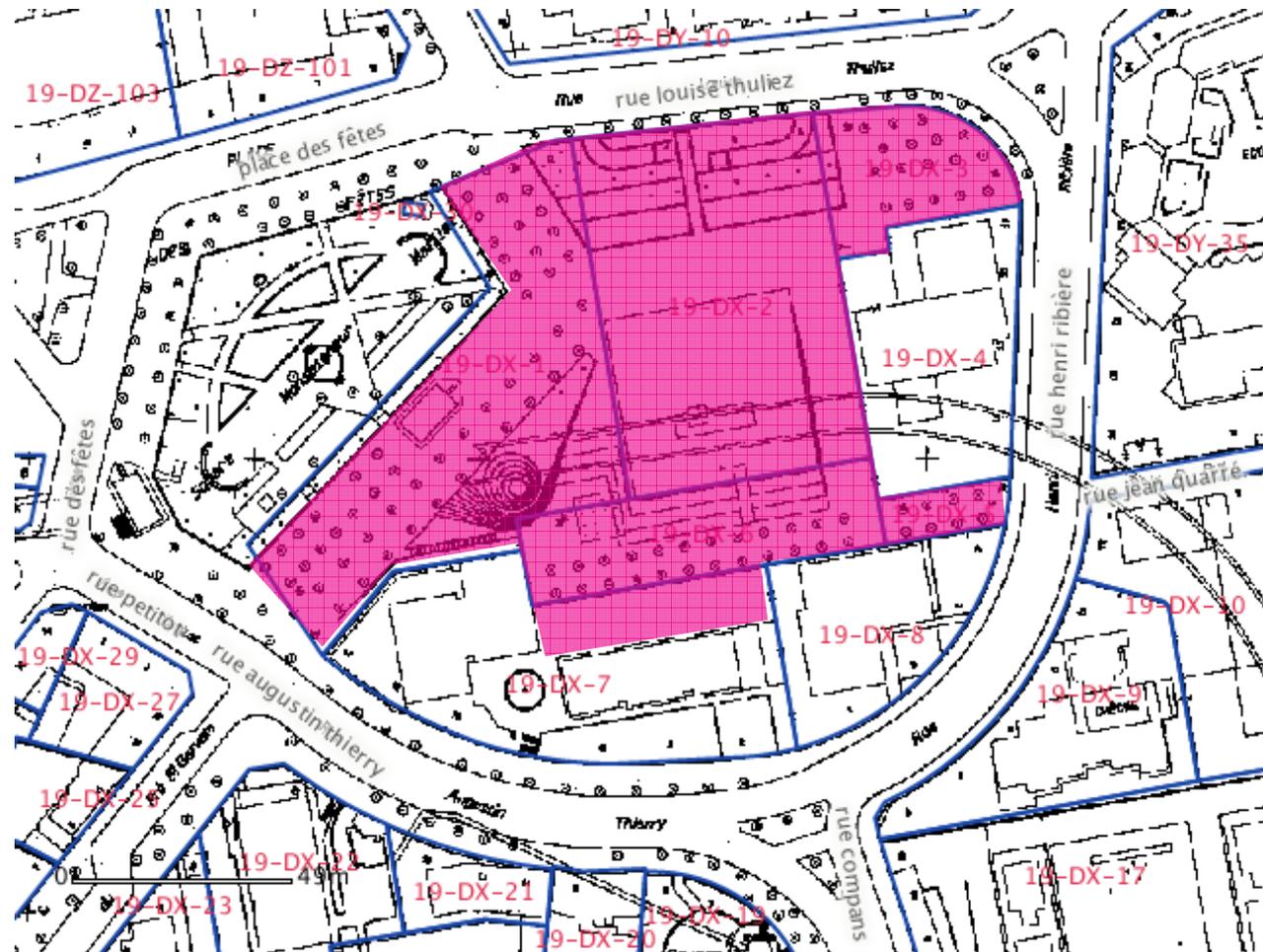


# Etat foncier

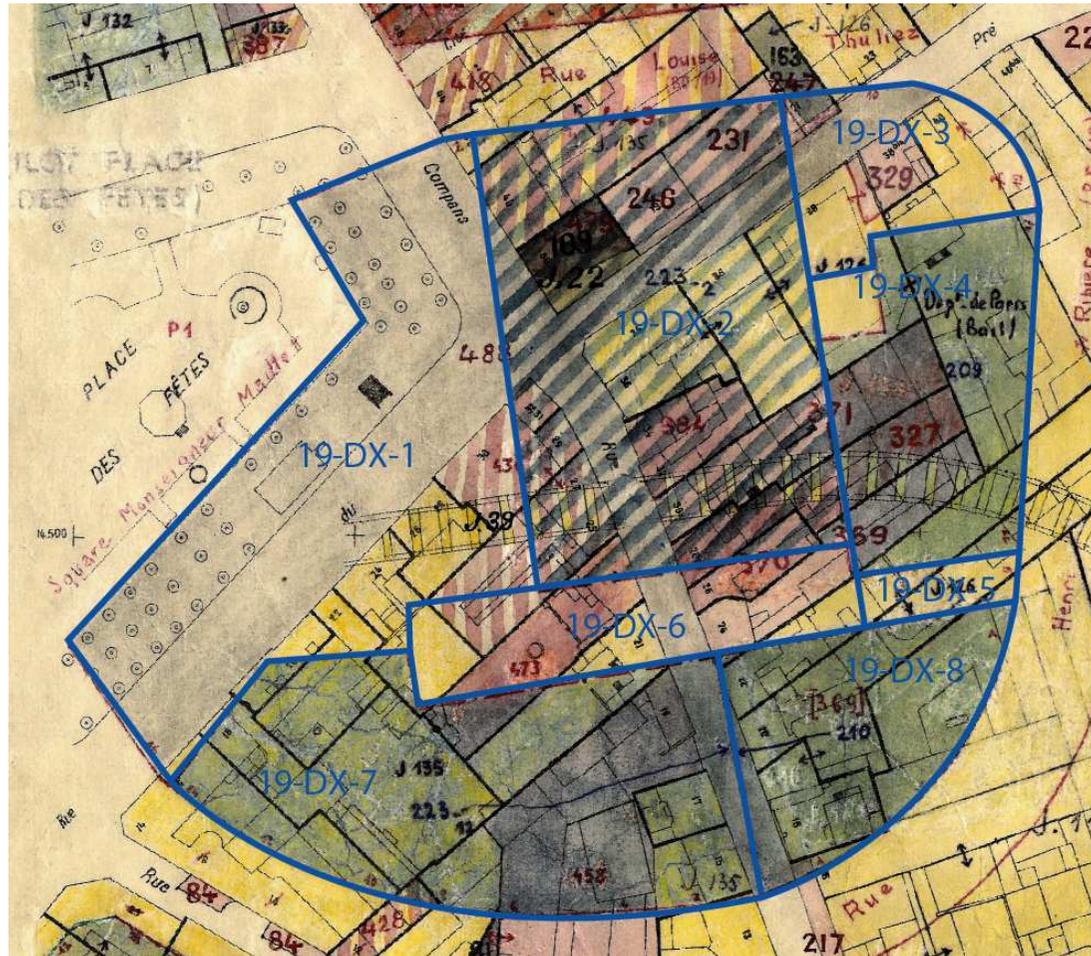


# Parcellaire et domaine public

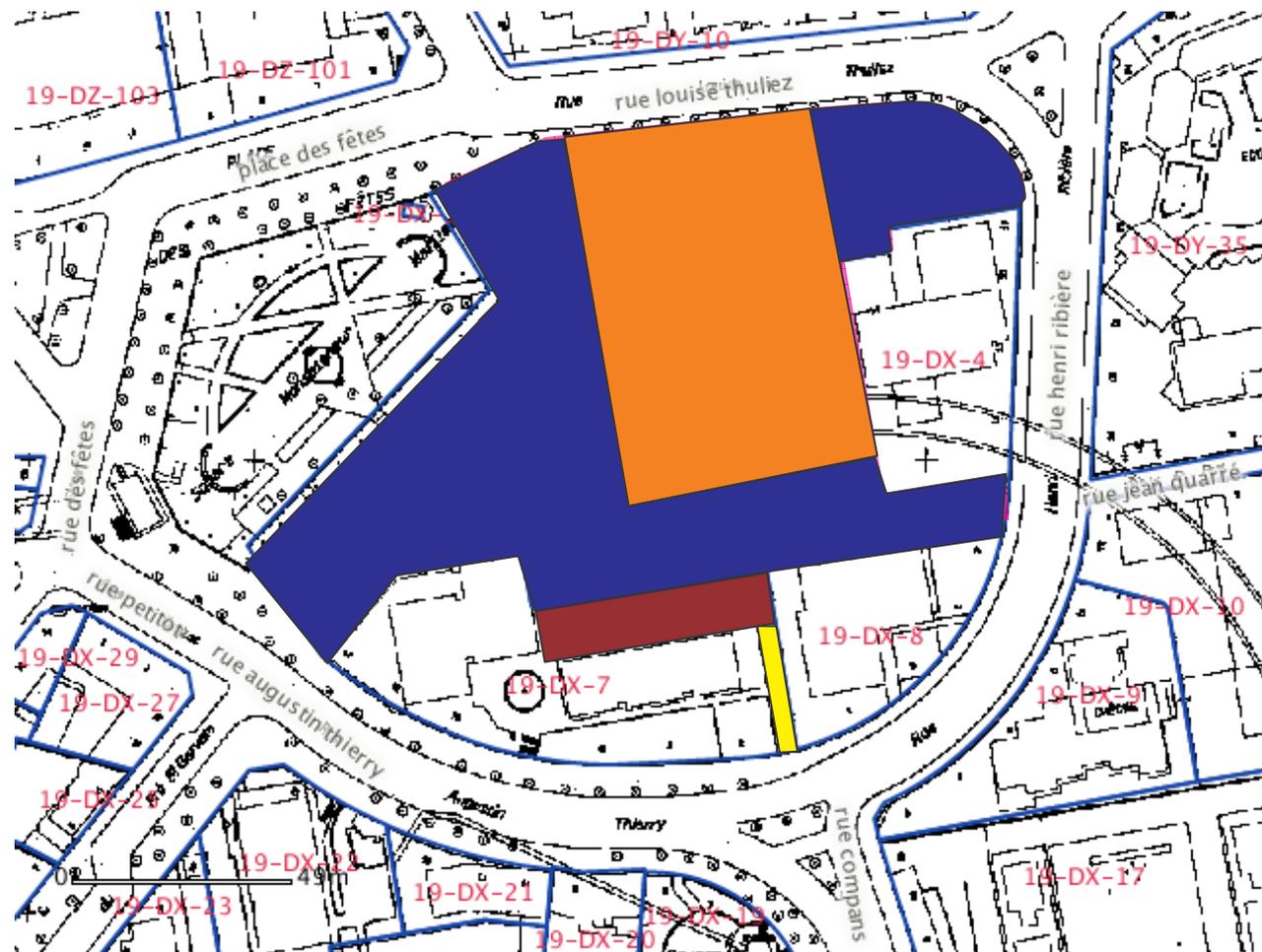


Emprise de domanialité incertaine au plan de voirie

# Superposition nouveau et ancien parcellaire



# Parcellaire et domaine public

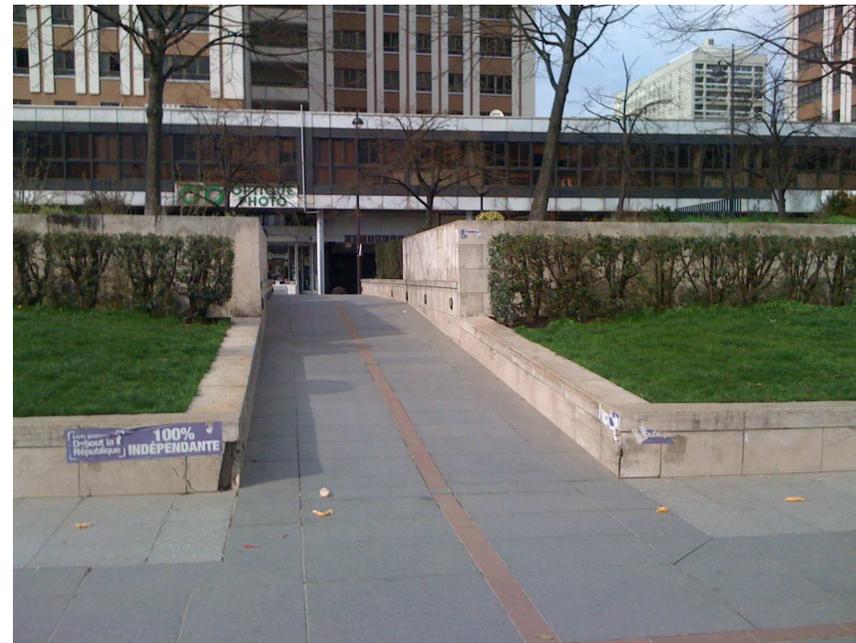
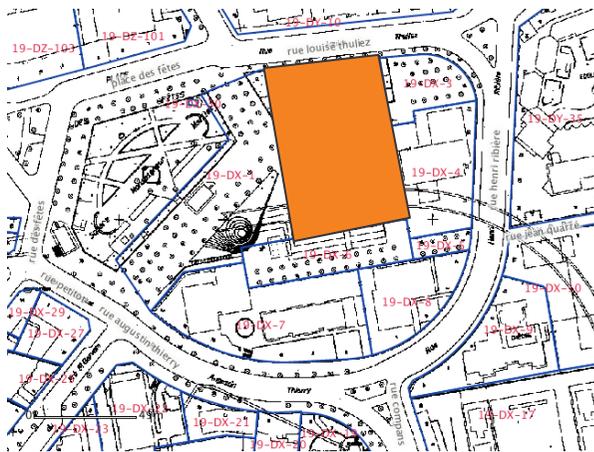


-  Domaine public en totalité
-  Découpage en volumes, surface Ville de Paris, volume du parking de la SAGI
-  Emprise propriété de la Sablière
-  Emprise propriété de la Sablière



# La surface du parking

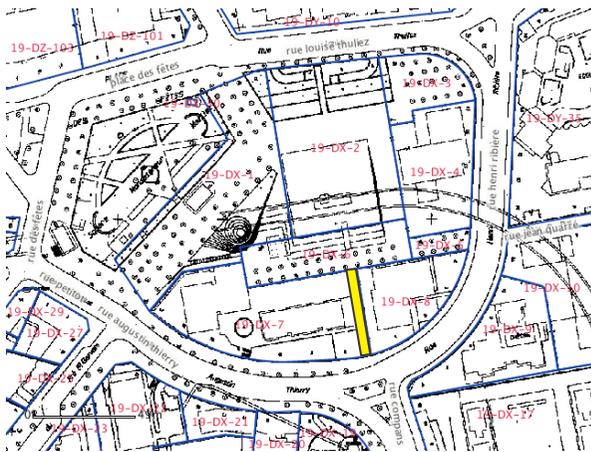
- Très faible charge entre le parking et la surface. La décomposition en volumes comprend également les accès.



Une étude de nivellement doit permettre d'aider à déterminer l'épaisseur disponible entre la dalle et le parking, ainsi que le poids qu'elle peut supporter.

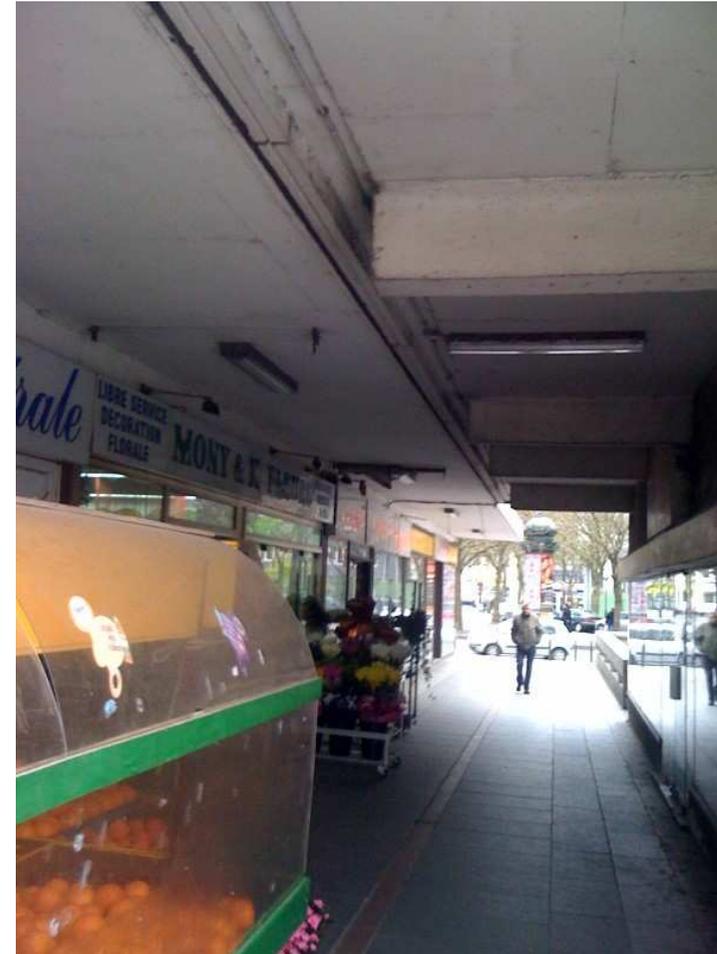
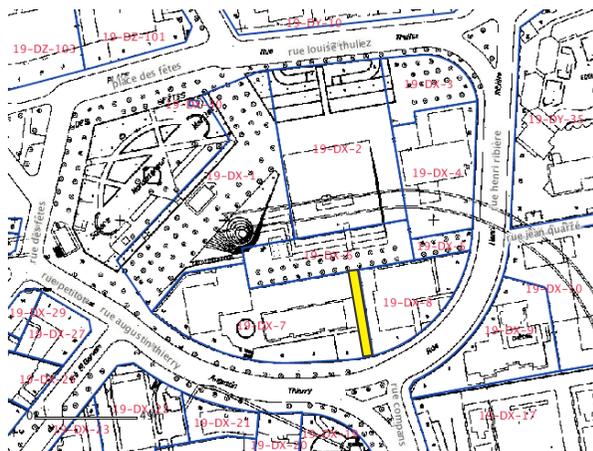
# Passage Compans

- Officiellement propriété de la Sablière.
- Mais la couverture est divisée en deux moitié entretenue par la Sablière, moitié par Paris Habitat.
- Le sol a été aménagé par la Ville de Paris.

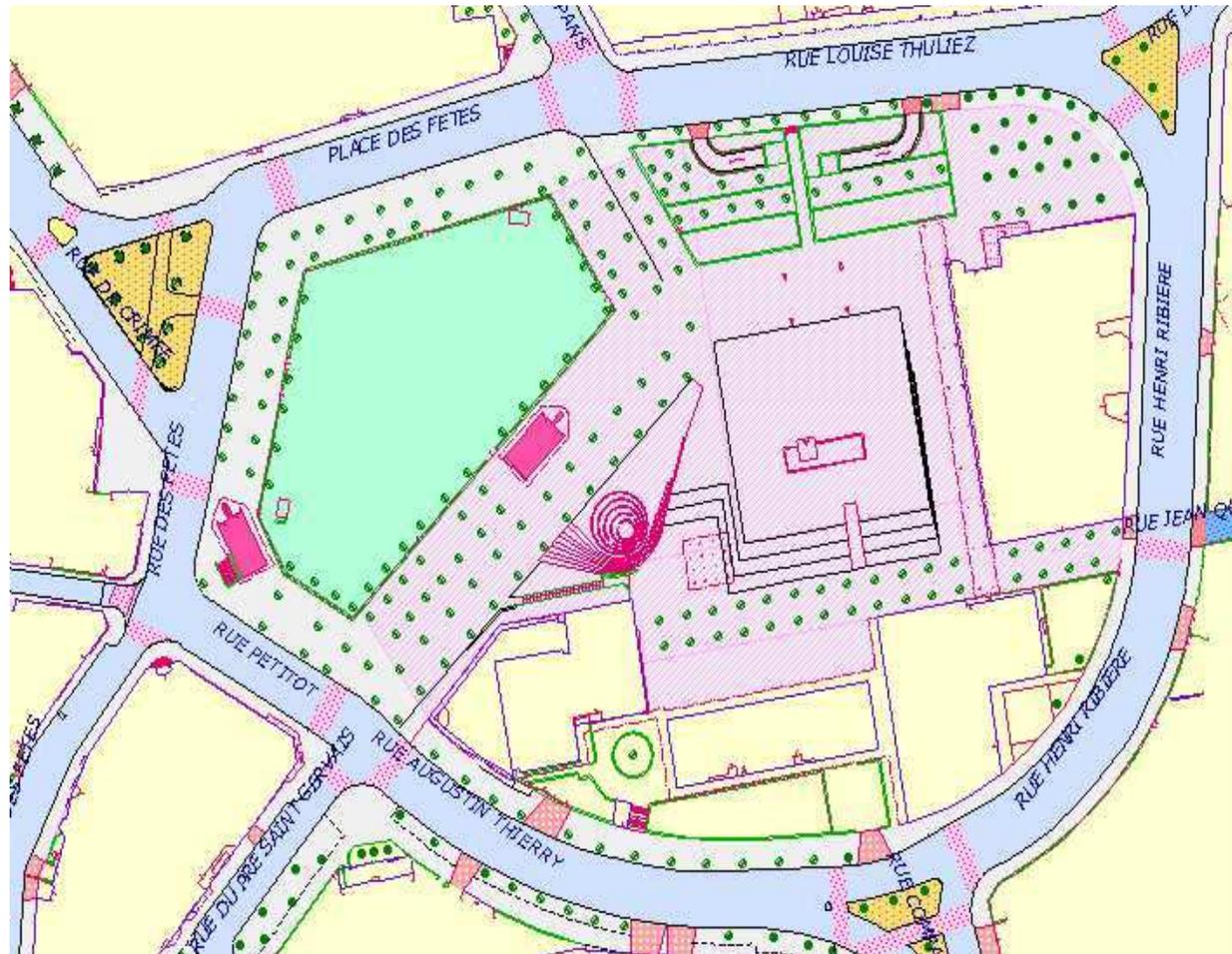


# Passage Compans

- Possibilité de démolir les terrasses chaque immeuble correspondant à la couverture du passage pour donner plus de lumière, ou création d'une verrière. Dans ces conditions le passage pourrait être géré intégralement par la Ville de Paris.



# Les éléments structurants



# La Pyramide



- abrite une sortie de secours,
- Réparée en janvier,
- Les ayants-droit sont conscients de la fragilité de l'œuvre, ils sont prêts à collaborer pour pérenniser l'œuvre,
- Les moules ont été perdus, il faudrait les refaire. Aujourd'hui en résine, économique mais fragile. Autres possibilités : Bronze, béton poli.

Une étude pourrait être conduite en vue d'une restauration optimale, dans ce cas son déplacement pourrait être envisagé. Les ayants-droit ne sont pas conscients de la perception de la pyramide par les habitants. Peut-on mener une enquête sur l'ensemble de la place et la pyramide en particulier?

# Le portique



- Les coffrets d'éclairage en pied de poteaux ont été supprimés. Ils ont été remplacés par une alimentation par le haut.
- Le portique constitue une nuisance pour les locataires des appartements bas pour lesquels il fait de l'ombre.
- Il n'est pas considéré comme un ouvrage d'art, et donc pas contrôlé à ce titre.

# La Fontaine (Marta Pan)



- Entretien par la DPA.
- Pompe et joints ont été refaits, l'éclairage est programmé sur le budget 2010.
- Les jours de marché les déchets ou papiers peuvent entraîner le colmatage des canalisations.

# L'ombrière



- Favorise des rassemblements diurnes et ...nocturnes.

# Le marché



Quatre catégories de commerçants :

- Les commerçants autorisés,
- Les volants autorisés (périmètre du marché respecté),
- les volants non autorisés (hors périmètre),
- Les vendeurs à la sauvette.

Une difficulté réside dans le respect des règles, (agressivité des vendeurs verbalisés).

Conflits avec les commerces sédentaires.

Circulation de véhicules sur une partie fragile de la place (faible charge).



# Les enseignes



Suggestion de travailler sur l'amélioration de la qualité des enseignes des commerçants, et aussi sur une mise en valeur des façades.

# Des espaces délaissés

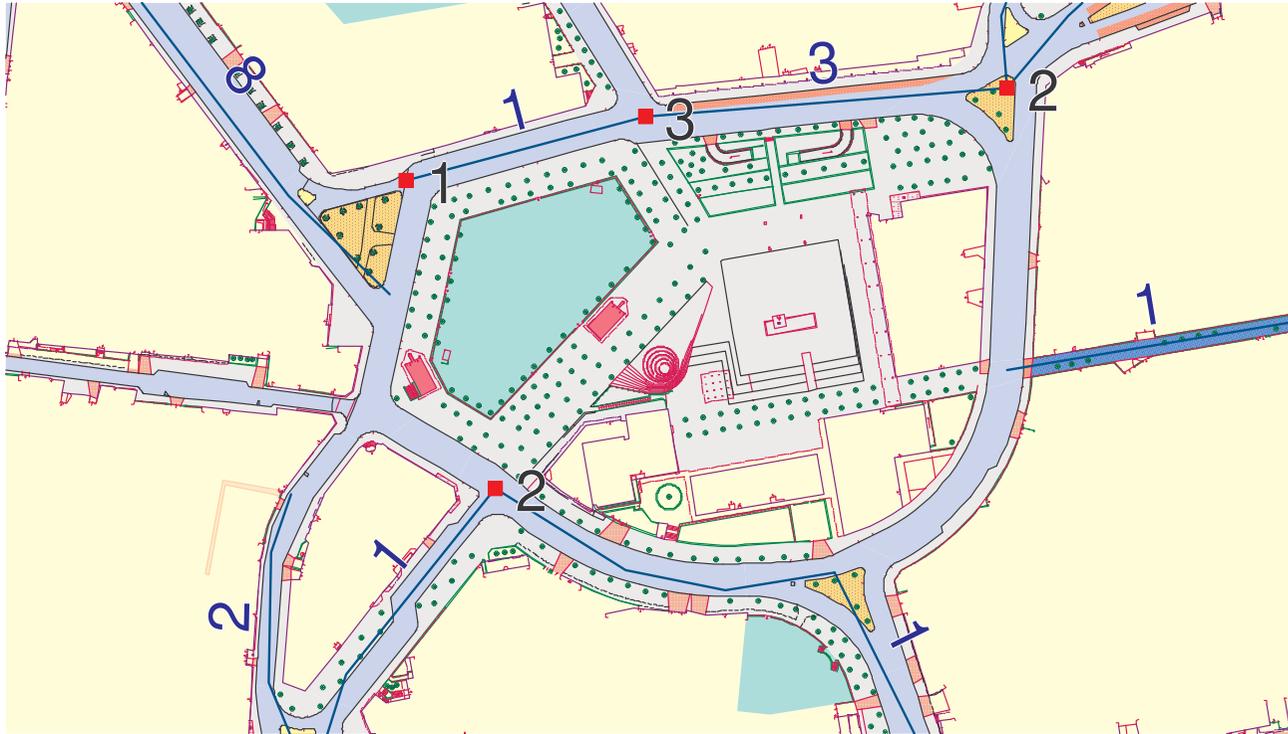


# Exemples



Le parking de la Sablière est utilisé par les commerçants de la place, La Sablière peut mettre à leur disposition des places dans le parking souterrain. L'espace peut alors être réaménagé en espace vert par exemple, comme au bout de l'immeuble de Paris Habitat. Le commissariat peut également louer des places dans le parking de la Sablière.

# Accidentologie

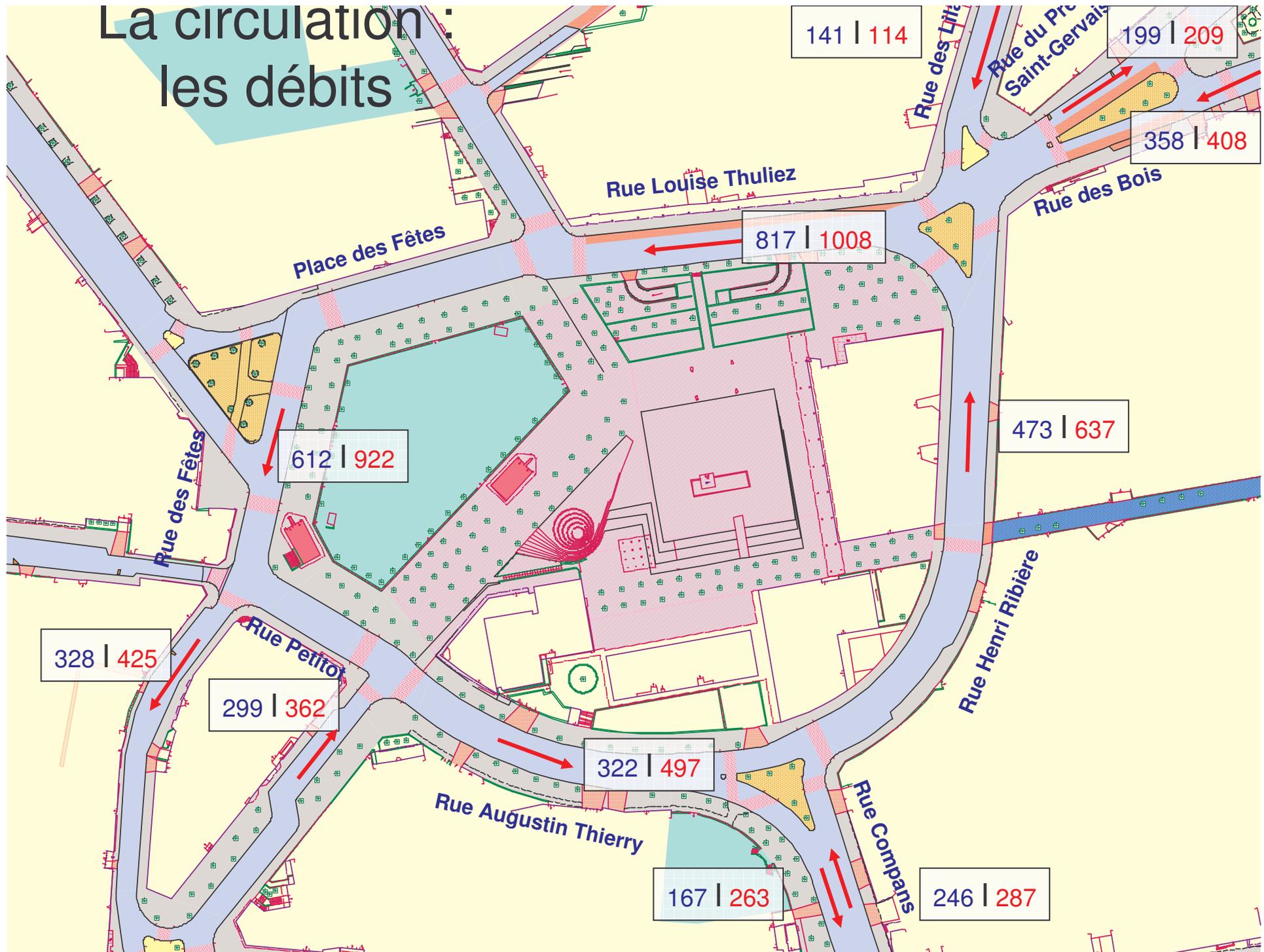


Résultats sur 6 ans :

Accidentologie très inférieure à la moyenne parisienne.

On peut noter toutefois que la plupart concerne des refus de priorité aux piétons ou des traversées irrégulières de piétons, et notamment rue Louise Thuliez.

# La circulation : les débits



# La circulation : nombre de files nécessaires

